Le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger, M. Nasser Bourita, a réitéré formellement, le mercredi 02 mars 2022, l'appui sans réserve du Maroc aux efforts de la Conférence du désarmement, une instance distinguée par l'unicité de son mandat dans le système des Nations Unies.

Intervenant en vidéoconférence lors du Segment de Haut Niveau de la Conférence du Désarmement, M. Bourita a réaffirmé également, le soutien du Royaume aux initiatives multilatérales, dans le cadre des Nations Unies, visant à freiner la course aux armements, renforcer l'efficacité des accords de limitation des armements et de désarmement, relancer les mécanismes multilatéraux de désarmement, et soutenir l'action de la communauté internationale en vue de prévenir la prolifération des armes nucléaires et éliminer les armes de destruction massive.

Il a rappelé, en outre, l'attachement du Royaume au principe de non recours à la force pour le règlement des différends entre Etats, notant que le Royaume encourage toutes les initiatives et actions favorisant un règlement pacifique des conflits.

Le Ministre a fait observer, par ailleurs, que « la Conférence du désarmement ne sert pas qu'à réaffirmer des engagements. Elle sert à les avancer, continuellement, étant l'unique instance onusienne habilitée à négocier des instruments juridiques sur le Désarmement ».

Mais force est de constater, a-t-il poursuivi, qu'il faut remonter à 1996 pour retrouver la dernière contribution significative de la Conférence du Désarmement à la consolidation de l'édifice juridique international en matière de Désarmement. Depuis cette date, la Conférence du Désarmement n'est pas parvenue à retrouver le rôle et la place qui devraient être les siens, a-t-il rappelé.

Pourtant, a souligné le Ministre, la Conférence a été conçue pour être l'unique organe de négociation des Nations Unies en matière de Désarmement. « Sa légitimité, son expertise et son mandat sont incontournables. Nul ne peut le nier : la Conférence du Désarmement est un acquis précieux pour la communauté internationale », a-t-il dit.

Pour aller de l'avant, a estimé M. Bourita, il faut sans doute cesser de porter un regard nostalgique sur l'histoire et l'âge d'or de cette Conférence, afin d'envisager le présent et l'avenir de cet organe avec pragmatisme, mais aussi avec ambition.

« Les lignes de fracture qui empêchent, au sein de cette Conférence, l'émergence d'une volonté politique consensuelle pour aller de l'avant, ne doivent pas nous décourager », a fait observer le Ministre, relevant qu'« il nous faut tirer les leçons du passé et ne pas attendre des cataclysmes majeurs ou des conflagrations historiques pour prendre à bras le corps le rôle qui doit être le nôtre ». Et de souligner : « Le contexte actuel nous le rappelle avec force ».

Le Ministre a relevé, à ce propos, qu'à ce jour, le système multilatéral en matière de Désarmement reste malheureusement beaucoup plus réactif qu'anticipatif, ajoutant que « nous réagissons collectivement, trop souvent et – l'Histoire le montre – uniquement lorsque des événements majeurs se sont déjà produits ».

Pour le Ministre, « il faut en premier lieu réitérer notre foi sincère et profonde dans les vertus de la négociation et du multilatéralisme ». « Le multilatéralisme, est l'autre nom de la paix. La négociation est l'unique outil qui permet la résolution de tous les différends, de manière pacifique », a-t-il plaidé.

M. Bourita a fait remarquer, dans ce sens, que le Maroc croit profondément dans les vertus de la négociation et du système multilatéral, notant que l'histoire du Maroc, sa géographie, les choix décisifs pris par SM le Roi Mohammed VI, notamment en matière de politique étrangère, illustrent la vocation du Royaume du Maroc et son rapport à son environnement régional et international.

Le Maroc est une force de paix, comme le montre l'action qui a été la sienne dans différents conflits dans le monde, proches et lointains; comme aussi, aujourd'hui encore, le rôle sage et constructif qu'il joue dans la résolution de la crise en Libye, a-t-il poursuivi. C'est que la vocation du Maroc, a-t-il dit, est celle de rassembler, d'unir et de fédérer, notant que cette vocation, qui est aussi une ambition volontariste, le Maroc l'a toujours mise à la disposition de cette Conférence et il continuera à le faire.

En second lieu, l'impression que les questions de Désarmement et de Non-prolifération n'ont plus la même priorité dans l'Agenda des Nations Unies, est fausse, a-t-il poursuivi, affirmant que, « certes, ces dernières années, nos efforts collectifs ont été davantage mobilisés par le Changement Climatique, la Migration, la Sécurité Sanitaire ou Alimentaire. Mais, ces préoccupations ne sont pas une négation de l'objectif premier de paix et de sécurité internationales ».

Au Contraire, Toutes ces questions, fondamentales et essentielles, participent de

façon directe ou indirecte à la paix et à la Sécurité Internationales, a affirmé le Ministre.

« Pour autant, il nous appartient aussi à présent, de remettre les questions de Désarmement et de Non-prolifération au sommet de nos priorités », a-t-il dit.

M. Bourita a indiqué que le Maroc est déterminé à apporter sa contribution aux efforts collectifs de la communauté internationale, comme l'illustrent sa Présidence à New York de la 1ère Commission de l'Assemblée Générale au cours de sa 76ème Session, de l'OIAC à La Haye, mais aussi à Vienne, à l'occasion de la Présidence de l'Assemblée Générale de l'AIEA et encore actuellement du Groupe des 77.

« Notre engagement dans différents fora à La Haye, New York, Genève et Vienne, ainsi que sur le plan régional et bilatéral avec certains partenaires, montre la détermination qui est la notre, de contribuer inlassablement à construire un monde plus sûr et plus stable », a-t-il soutenu.

En troisième lieu, a expliqué le Ministre, « il est certain que le Décalogue de 1979 est le texte fondateur du comité du désarmement – devenu Conférence de désarmement en 1984. Cependant, comme tout document, le Décalogue n'est pas gravé sur du marbre". Il a indiqué que sa force réside dans sa dimension consensuelle et référentielle, et sa pertinence dans son potentiel à une conjoncture internationale plus chargée que jamais en défis globaux ». D'où la nécessité, a insisté M. Bourita, de se départir de l'approche dogmatique qui a présidé, ces dernières années, à la perception de la problématique du modus operandi de la réalisation de ses objectifs et de son plan d'action.

L'histoire, a-t-il dit, « retiendra moins le lyrisme de nos engagements en faveur du désarmement, que notre impuissance à surmonter nos divergences, à appréhender les menaces actuelles, à faire preuve de réalisme et de lucidité. Nos échecs successifs à adopter notre programme de travail recèlent les germes de l'affaiblissement de notre Conférence ».

Et d'ajouter: « Notre Conférence n'est pas juste un laboratoire d'idées. C'est un organe d'action et de négociation. Nous sommes prêts à continuer à œuvrer avec l'ensemble des membres pour que la Conférence du Désarmement renoue avec sa vocation originelle et retrouve pleinement la place qui est la sienne dans le système des Nations Unies, c'est-à-dire, un pilier sans lequel ce système risque l'effacement ».